

# Assistant(e) de vie aux familles

**Vous souhaitez réaliser une formation dans l'aide à la personne au domicile ou en structure ? IRFA sud vous forme au métier d'assistant(e) de vie aux familles qui vous permettra de travailler auprès de personnes fragilisées dans les actes essentiels de la vie quotidienne.**

## PRÉREQUIS ET ADMISSION

- Avoir validé son projet professionnel dans le secteur visé ou avoir une expérience professionnelle significative dans le secteur.
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés en formation continue, alternance et VAE.

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par [téléphone](tel:) (<https://www.irfasud.fr/centres-de-formation/>) ou via le formulaire de demande de renseignements.

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation dans les deux mois.

## OBJECTIFS

Valider le titre professionnel **Assistant(e) de vie aux familles** niveau CAP et être capable à l'issue de la formation d'entretenir le logement et le linge d'un particulier, d'accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien et de relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

**Mix-learning** : cette modalité pédagogique conjugue formation en présentiel et à distance selon l'organisation de la certification préparée. L'avantage ? Des classes virtuelles avec une digitalisation au service de votre apprentissage et de la montée en compétence, un gain de temps et moins de frais de déplacement !

## PROGRAMME

La formation Assistant(e) de Vie aux Familles s'articule autour de 3 modules (CCP-Certificats de Compétences Professionnelles)

### Bloc 1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

### Bloc 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien



## Où se former

- Agde
- Albi
- Montpellier
- Narbonne
- Nîmes
- Perpignan
- Toulouse

## Validation visée

- Bloc de compétences
- Titre professionnel de niveau 3 (niveau CAP)

## Financement

- AIF
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- CPF
- CPF de transition
- POEI
- Pro-A
- VAE

## Durée

- 434 H + 140 H de stage
- Durée Indicative Individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue ou alternance
- 12 mois en alternance
- Entrées séquencées tous les deux mois

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation d'handicap

### **Bloc 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile**

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans la socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

[FICHE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES FRANCE COMPÉTENCE \(RNCP37715\).](https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/)  
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>)

### **MODALITÉS D'EXAMEN**

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

*Un bloc de compétences n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.*

### **SUITES DE PARCOURS POSSIBLES**

Suite à l'obtention du titre **Assistant(e) de vie aux familles**, vous pouvez vous orienter sur une formation niveau BAC dans le domaine de la petite enfance

### **ÉQUIVALENCES**

[Correspondances en vue de l'obtention du titre professionnel Assistant/e de vie aux familles.](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-comm-TP-ADVF.pdf) ([https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-comm-TP-ADVF.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-comm-TP-ADVF.pdf))

## **EMPLOIS VISÉS PAR LA FORMATION ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES**

L'assistante de vie aux familles est autonome, organisée et discrète. Elle apporte une assistance aux personnes âgées en situation de dépendances ou non et/ou handicapées à leur domicile ou en structure. Elle peut travailler également auprès de jeunes enfants de plus de 3 ans.

- Auxiliaire de vie
- Assistant(e) de vie
- Assistant(e) ménager
- Agent à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile
- Aide à domicile

## **RÉSULTATS OBTENUS**

**TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN 2023 : 97 %**

**TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI 2023 : 67 %**

**TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES 2023 : 98 %**

## **FINANCEMENT DE LA FORMATION**

[Vous êtes salarié\(e\) ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

[Vous êtes demandeur d'emploi ? \(https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/\)](https://www.irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

### ***Accessible aux personnes en situation de handicap***

[Accompagnement renforcé mis en place. \(https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://www.irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

*Maj 01/10/2024*